

LECTURES.

Sur les relations ethniques des Libyens et des Egyptiens ;

PAR M. LE GÉNÉRAL FAIDHERBE.

« Je viens faire amende honorable devant vous au sujet d'une opinion ethnologique que j'ai émise autrefois dans plusieurs documents que j'ai eu l'honneur de communiquer à la Société, opinion sur laquelle je suis complètement revenu.

Il s'agit de la parenté entre les Libyens et les Egyptiens, que soutenait notre collègue M. Pruner-Bey, et que je repoussais de toutes mes forces. Aujourd'hui, par suite de considérations diverses et surtout parce que je viens de voir les fellahs dans mon voyage d'Égypte, j'admets cette parenté. Je trouve une grande analogie entre les Fellahs et les Berbères ; je ne dis pas une identité, car il y a des différences : d'abord, une différence morale considérable ; rien de plus maniable que le fellah, aujourd'hui qu'il fabrique du sucre pour le vice-roi, comme il y a vingt mille ans quand il bâtissait une pyramide pour Chafren ; et rien au contraire de plus jaloux de son indépendance que le Berbère ; puis une différence physique dans la teinte de la peau. Ces différences peuvent s'expliquer : l'Égyptien, qui habite depuis six mille ans la vallée du Nil, véritable fournaise, et qui a toujours eu la plus grande facilité pour se croiser avec les noirs du haut pays, est naturellement plus brun que le Berbère, refoulé depuis mille ans environ dans des montagnes où il vit près des neiges plusieurs mois de l'année. C'est aussi des conditions physiques de l'habitat qu'a pu résulter la différence des caractères.

De son côté, la linguistique tend de plus en plus à reconnaître des affinités nombreuses entre le Berbère et l'Égyptien ; on retrouve même des traces de Berbère dans l'Arabie

méridionale et encore plus avant dans l'Asie. Il est entendu que, dans tout ce que j'ai dit, je mets à part l'élément européen, auquel je crois toujours, les Taméhou.

La lecture de deux cents inscriptions numidiques que nous possédons aujourd'hui montre que ces épitaphes renferment un grand nombre de noms phéniciens, et que par suite ceux des indigènes africains, les Numides, qui faisaient ces épitaphes, avaient subi à un haut degré l'ascendant de la civilisation phénicienne.

Je pense que cette aptitude à la civilisation était le fait de l'élément européen, ce même élément qui, après avoir introduit en Libye l'usage des dolmens, marque d'un grand respect pour les morts, et, par suite, d'une supériorité morale, était parvenu cinq cents ans avant Jésus-Christ à dominer l'Égypte, à lui donner une dynastie, la vingt-sixième dynastie, qui se montra supérieure par ses entreprises, et surtout parce qu'elle ouvrit l'Égypte aux civilisations étrangères. Nous pensons donc que c'est ce même élément européen qui se civilisa avidement quelques siècles plus tard au contact des Phéniciens, puis des Romains, adopta une écriture spéciale pour ses épitaphes, et finit par produire le Médracen, le tombeau de la chrétienne, etc.

Cet élément avait sans doute encore quelque force lors des dynasties des Almoravides et des Almohades, qui jouèrent un si grand rôle dans le bassin de la Méditerranée, non-seulement par la guerre, mais par la politique et par le commerce.

Plus tard ce même élément, épuisé par quelques milliers d'années de séjour dans un milieu impropre à sa nature et par des croisements répétés avec les indigènes et même avec les noirs, refoulé au deuxième siècle avec la masse de la population par l'invasion arabe dans les montagnes et dans le Sahara, perdit toute influence. De là peut-être l'état de barbarie, d'inaptitude à la civilisation européenne.

des populations actuelles du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. »

Sur les Français du royaume de Bhopal :

PAR M. L. ROUSSELET.

« Voyageant en 1867 dans l'Inde centrale, je fus fort étonné de trouver dans le royaume de Bhopal, au cœur des monts Vindhya, une petite tribu d'origine européenne, ayant conservé avec une pureté frappante toutes les caractéristiques de notre race.

Cette tribu, dont l'origine remonte au seizième siècle, porte le nom de *Français*, ce qui est l'indien de *Français*, et forme aujourd'hui dans les Etats de Bhopal un groupe de deux cents familles, gouverné par un chef héréditaire, qui porte le nom de *Bourbon*.

Avant de parler du type et des mœurs de ces curieux Français, implantés depuis trois siècles au milieu des Jâts et des Gounds, je dois donner les traditions par lesquelles ils prétendent se rattacher à la nation française et, bien plus encore, à la famille des Bourbons.

Vers 1537 ou 1539, arrivait à la cour de l'empereur Akber, un certain Jean de Bourbon, Français et se disant de la famille de Bourbon. Se rendant en 1541 de Sicile en France, il aurait été pris par des pirates, conduit en Egypte où, entré au service du sultan, il atteint bientôt une haute position. Fait prisonnier dans un combat en Abyssinie, il avait gagné la côte de Malabar, sur un de ces navires abyssiniens qui fréquentaient en grand nombre cette côte.

En tout cas, l'empereur Akber, auquel il fut présenté, fut frappé par son air intelligent et lui offrit la direction de l'artillerie mogole. Jean de Bourbon s'établit complètement à Agra et mourut, comblé de titres et d'honneurs, laissant